

**Cadre mondial relatif aux produits
chimiques – Pour une planète
sans produits chimiques
ni déchets nocifs**

Distr. générale
16 avril 2025

Français
Original : anglais

**Groupe de travail à composition non limitée
du Cadre mondial relatif aux produits chimiques –
Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs
Première réunion**
Punta del Este (Uruguay), 24-27 juin 2025
Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

**Préparatifs de la première session de la Conférence
internationale du Cadre mondial relatif aux produits
chimiques**

**Préparatifs de la première session de la Conférence
internationale du Cadre mondial relatif aux produits chimiques**

Note du secrétariat

I. Introduction

1. À sa cinquième session, tenue à Bonn (Allemagne) en septembre 2023, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a arrêté, dans la section X du Cadre mondial relatif aux produits chimiques – Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs, les dispositions institutionnelles du Cadre.
2. Aux termes de la section X, la Conférence internationale du Cadre mondial relatif aux produits chimiques se réunira tous les trois ans, à moins qu'elle n'en décide autrement. Lorsque c'est opportun, ces sessions devraient se tenir immédiatement avant ou après les réunions des organes directeurs des organisations intergouvernementales concernées afin de renforcer les synergies et d'améliorer le rapport coût-efficacité.

II. Activités de mise en œuvre du Cadre

3. La première réunion du Groupe de travail à composition non limitée du Cadre mondial relatif aux produits chimiques et la reprise de la troisième session du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner la création d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution se tiendront consécutivement. Ainsi, les ressources seront optimisées, notamment grâce à l'économie des frais de voyage et d'autres services.
4. À sa cinquième session, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a été informée que la Conférence internationale du Cadre mondial relatif aux produits chimiques se tiendrait au quatrième trimestre de 2026, sous réserve des ressources disponibles.
5. Le secrétariat a provisoirement réservé des locaux au Siège et dans les autres centres de l'Organisation, en attendant que des pays se proposent d'accueillir la première session de la Conférence.

* UNEP/GFC/OEWG.1/1.

6. Les conclusions de la première réunion du Groupe de travail à composition non limitée orienteront les préparatifs de la première session de la Conférence.

III. Mesure proposée

7. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être :
- a) *Inviter* toutes les parties prenantes à poursuivre les activités de mise en œuvre du Cadre mondial relatif aux produits chimiques pendant l'intersession, en vue d'assurer le bon déroulement de la première session de la Conférence internationale sur le Cadre mondial relatif aux produits chimiques ;
 - b) *Solliciter* des propositions concernant l'accueil de la première session de la Conférence ;
 - c) *Demander à nouveau* à tous les gouvernements et autres parties prenantes de fournir des ressources et d'autres contributions afin de faciliter l'organisation de la Conférence.
-